
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 013 DU 09 JANVIER 2019

portant agrément de la **société KOROSHO BENIN SARL** au régime "C" du Code des Investissements, pour le projet d'installation d'une unité industrielle de transformation de noix de cajou à Kpota, arrondissement de Cana, commune de Zogbodomey, Département du Zou.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 90-02 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements en République du Bénin, telle que modifiée ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 98-453 du 08 octobre 1998, modifié, fixant les modalités d'application de la loi n° 90-02 du 09 mai 1990 portant Code des investissements, telle que modifiée ;
- vu** le décret n° 2014-547 du 12 septembre 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations du Bénin, tel que modifié par les décrets n° 2016-167 du 25 mars 2016 et n° 2018-036 du 31 janvier 2018 ;
- sur** proposition du Ministre d'État, Chargé du Plan et du Développement, après avis de la Cellule d'Appui au Comité Interministériel de Promotion des Investissements (CA-CIPI), en sa séance du vendredi 02 novembre 2018 entériné par le Comité Interministériel de Promotion des Investissements (CIPI),
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 09 janvier 2019

DÉCRÈTE

Article premier

La société KOROSHO BENIN SARL est agréée au régime "C" du Code des Investissements, pour son projet d'installation d'une unité industrielle de transformation de

noix de cajou à Kpota, arrondissement de Cana, commune de Zogbodomey, Département du Zou, pour :

- une période de trente (30) mois, au cours de laquelle, la société KOROSHO BENIN SARL doit pouvoir réaliser son programme d'investissement agréé ;
- une période de neuf (09) ans pour l'exploitation.

Article 2

L'activité, pour laquelle le régime "C" est octroyé, se rapporte exclusivement à la transformation industrielle de noix de cajou à Kpota, arrondissement de Cana, commune de Zogbodomey, Département du Zou.

Article 3

Les éléments à exonérer sont :

Matériels de fabrication, autres équipements et pièces de rechange

N° d'ordre	Désignation	Qté	Origine	Provenance	Durée de vie	Année d'utilisation	Source d'énergie
	LOT-1						
01	Pré-nettoyeur automatique 600 avec Moteur de 1,5 HP, ventilateur de 5 HP et Accessoire Std	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
02	Fibre pour pré nettoyage (630*50*6mm)	20	Asie	Europe	10 ans	0	-
03	Structure de base rigide (800 mm de hauteur)	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
04	Elévateur 4,8 mètres de hauteur avec 1 HP, équipements moteur de 100 RPM, 5 tonnes casquette par heure, SJBE 185	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
05	Pièces de rechange d'élévateur	1	Asie	Europe	10 ans	0	-
06	Collecteur de poussière 9 sacs	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
07	M S Clique-45 114 Dia 10	10	Asie	Europe	10 ans	0	-
08	M S ensachage en cône de 114 diamètres	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
09	M S pince plate de taille 114mm	30	Asie	Europe	10 ans	0	-
10	M S tuyau 114 Dia 3 mtrs de long	10	Asie	Europe	10 ans	0	-
11	Sortie de trémie (pré filtrage automatique)	9	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
12	Convoyeur de sortie trémie (pour pré-filtrage automatique)	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique

13	Sortie définitive de trémie (pour préfiltrage automatique)	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
14	Canaux à air (collecteur de la poussière)	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
15	Ensemble de clés à molette (taille 6 à 32mm)	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
16	Clés à molette flexible (taille 6 à 32)	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
17	Coffret de clé	1	Asie	Europe	10 ans	0	-
18	Tournevis plat (taille : 8)	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
19	Tournevis plat (taille : 12)	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
20	Tournevis en étoiles (taille : 12)	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
21	Pince coupante	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
22	Manuel à outil pince (jusqu'à 40 sq, Mm)	1	Asie	Europe	10 ans	0	-
23	Pince à nez plate size : 8	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
24	Tableau électrique 3 DOS de démarrage, avec 63 Un MCB	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
25	Générateur -30KVA/24 KW 415 V, type silencieux	1	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
26	Filtre à carburant pièce n° 03.922.42.000 (30 KVA)	4	Asie	Europe	10 ans	0	-
27	Filtre à huile pièce n° 04.270.01.000 (30 KVA)	4	Asie	Europe	10 ans	0	-
28	Filtre à air pièce n°04.586.03.000 (30KVA)	4	Asie	Europe	10 ans	0	-
29	V-gaine pièce n°4h.1493.01.000 (30KVA)	1	Asie	Europe	10 ans	0	-
30	K huile super 20 Litre emballage (30KVA)	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
31	1,5 mm carrés * 4 core cuivre câble flexible	150	Asie	Europe	10 ans	0	-
32	2,5 mm carré *4 core cuivre câble flexible	100	Asie	Europe	10 ans	0	-
33	cuivre patte -1,5 sq.mm	50	Asie	Europe	10 ans	0	-
34	cuivre pattes - 2,5 sq mm	50	Asie	Europe	10 ans	0	-
35	câble d'attache - 200 mm	2	Asie	Europe	10 ans	0	-
36	testeur (500v)	5	Asie	Europe	10 ans	0	-
37	pvc ruban isolement	50	Asie	Europe	10 ans	0	-
	LOT-2						

	Membre principal						
38	Structure préfabriquée en Poteaux et portes métalliques Asie/Europe 10 ans 0 -	162,55	Asie	Europe	10 ans	0	-
	Membre secondaire						
39	attache 89*3.0	10,31	Asie	Europe	10 ans	0	-
40	Tuyau d'évacuation 32*2.0	0,7	Asie	Europe	10 ans	0	-
41	levier et bar de contreventement 20	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
42	fil de contreventement 12	3,8	Asie	Europe	10 ans	0	-
43	coude L50*4	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
44	Système de panne						
45	panne c220*70*20*2,0	61,5	Asie	Europe	10 ans	0	-
46	chenaux à fer plat	13,1	Asie	Europe	10 ans	0	-
	Système de connexion						
47	M20*75	3152	Asie	Europe	10 ans	0	-
48	M16*50	696	Asie	Europe	10 ans	0	-
49	M12*25	9380	Asie	Europe	10 ans	0	-
50	M12	10960	Asie	Europe	10 ans	0	-
51	M30*1000	240	Asie	Europe	10 ans	0	-
52	M24*760	96	Asie	Europe	10 ans	0	-
53	Attache	128	Asie	Europe	10 ans	0	-
	Système de bardage		Asie	Europe	10 ans	0	-
54	Tôle de toiture	10167	Asie	Europe	10 ans	0	-
55	bardage	4637	Asie	Europe	10 ans	0	-
56	Ondu claire	1259	Asie	Europe	10 ans	0	-
57	Boulon pour tuyau EP	16063	Asie	Europe	10 ans	0	-
58	Mastic silicone	16063	Asie	Europe	10 ans	0	-
59	Tuile de hanche	150	Asie	Europe	10 ans	0	-
60	Accessoire métallique	150	Asie	Europe	10 ans	0	-
61	Tuyau 110	854	Asie	Europe	10 ans	0	-
62	Tuyau UPVC 110	198	Asie	Europe	10 ans	0	-
63	Coude 110	396	Asie	Europe	10 ans	0	-

64	Tuyau 160	66	Asie	Europe	10 ans	0	-
65	Tuyau UPVC 160	176	Asie	Europe	10 ans	0	-
66	Coude 160	440	Asie	Europe	10 ans	0	-
67	Aérateur	44	Asie	Europe	10 ans	0	-
68	ventilateur	84	Asie	Europe	10 ans	0	-
	Autre système						
69	Au vent	62	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	LOT-3						
	ROASTING SECTION						
70	IBR chaudière industrielle à eau et à alimentation motorisé avec pompes de 20 hauteur et 15 DIA Chimène avec accessoires	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
71	Cuisinière	12	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
72	RCN niveleuse	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	Section de-bombardements						
73	Décortiqueuse manuelle de noix	400	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
74	M.S table pour fixation des machines	200	Asie	Europe	10 ans	0	-
75	brouette	10	Asie	Europe	10 ans	0	-
76	épingle	2000	Asie	Europe	10 ans	0	-
77	Machines à découpage automatique	200	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
78	Machines pour contrôle amande	200	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	SECTION BORMA						
79	Echangeur de chaleur associée avec laine de verre et feuille de toile galvanisé avec accessoires qui sont requis pour l'installation de la borma pour 1 unité		Asie	Europe	10 ans	0	-
80	5 HP ventilateur avec accessoire 1 unit= 3 nos	4	Asie	Europe	10 ans	0	-
81	5 HP moteur avec accessoire 1 unit = 2 nos		Asie	Europe	10 ans	0	-
82	Portes isolées 1 unit=6 nos		Asie	Europe	10 ans	0	-
83	TO & FRO conduite d'air chaude 1 unit=250 FT						

84	Conduite pour isolement 1 unit=250ft		Asie	Europe	10 ans	0	-
85	Vannes d'isolation		Asie	Europe	10 ans	0	-
86	Barres d'inflammation 1 unit 4 nos		Asie	Europe	10 ans	0	-
87	Section plafond pour toiture chambre 1 unit=144 nos		Asie	Europe	10 ans	0	-
88	Ventilateur a variation d'air 1 unit=8 nos		Asie	Europe	10 ans	0	-
89	Chariots 1 unit=64 nos		Asie	Europe	10 ans	0	-
90	Plaques en aluminium 1 unit =1920 nos	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
91	Séchoirs à vapeur 1 unit= 4 chariots (capacité de 1000kg) [1 chariots =60 plateaux éléments supplémentaires 8 nos 1 chariots = 60plateau chacun]	30	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
92	Bols et paniers en plastique	1000	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
93	Baskets for shell handling	2000	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
94	Caoutchouc de différentes tailles	1000	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
95	Electrique Bols métalliques	1000	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
SECTION PELAGE							
96	M s table pour pelage à feuille métallique inoxydable	300	Asie	Europe	10 ans	0	-
97	Ms tabouret pour pelage	900	Asie	Europe	10 ans	0	-
98	Couteaux métalliques épluchés	3000	Asie	Europe	10 ans	0	-
99	Machines à épluchage automatique avec accessoires	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
100	30 HP compresseur+ vannes complètes de canalisation d'air	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
101	Machine de décorticage	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
SECTION DE CLASSIFICATION							
102	Machine à tamis	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
103	Ms tables métalliques pour tirage	200	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
104	Ms tabouret pour triage	400	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
105	Colour sotex machines	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
106	Machines à colorant	6	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
107	Gaines convoyeurs	6	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique

	SECTION D'HUMIDIFICATION						
108	Refroidisseur avec support	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	SECTION D'EMBALLAGE						
109	Flexi plastic de chaise et machine à plombage avec pompe à vide, moteur et compresseur	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
110	Convoyeur et aspirateur	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
111	Machine à élimination déchets	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	CNSL SECTION						
112	Expulseur avec roulement et manche conductrice à chambre unique, concasseur de type unique avec bouilloire 25 HP moteur et démarreur Electric [capacité 400 kg de noix de cajou brut/heures]	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
113	Pièces de rechange /consommable pour expulser		Asie	Europe	10 ans	0	-
	CNSL CHAUFFAGE CUVE REACTEUR :						
114	Fabrication et fourniture de CNSL cuves de réacteur de chauffage [800kgs. Cap avec agitateur barrettes, lames de transmission, temps/mètres et accessoire)	3	Asie	Europe	10 ans	0	-
115	1 N°3" NB CNLS. Vannes de vidange avec extrémités à bride		Asie	Europe	10 ans	0	-
116	1 No assemblage de porte en four		Asie	Europe	10 ans	0	-
117	3 Nos barreaux de grille		Asie	Europe	10 ans	0	-
118	1 No 2 HP moteur avec poulie et le socle base		Asie	Europe	10 ans	0	-
119	1 No MS chimine 10" dia 25 ft long		Asie	Europe	10 ans	0	-
120	Isolation avec laine minéral et feuilles en aluminium gaine		Asie	Europe	10 ans	0	-
121	Pompe de transfert CNLS couplé avec 2HP moteur électrique monté sur un châssis de base commun avec vanne, raccords d'aspiration/ de livraison et accessoires	9	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
122	Assemblage complet de M S tuyaux des vannes brides, etc. pour interconnecter les travaux de conduites de la ligne de transfert CNSL	4	Asie	Europe	10 ans	0	-

123	4 Nos. Of 3 MT capacité de bas conique avec pompes de circulation, Echangeur de vapeur pour sédimentation CNSL avec support escalier et fondation boulon etc.	10	Asie	Europe	10 ans	0	-
124	1 no convoyeur d'ardoise avec 3 HP moteur de conduite de boîte expulsion approximativement de 21	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
125	Mts long avec trémie, chute de décharge et structure de support	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
126	Séparateur de particules magnétique pour réservoir de cajou	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
127	1 no convoyeur d'ardoise avec 3 HP moteur d'entraînement de boîte de vitesses pour le transfert de coquilles gâteau à la section d'ensachage environ 5.5 Mts long cuve de déchargement	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
128	Equipements de laboratoires (chauffage à manteau centrifuge, Balance de pesée, dispositif de titrage, appareil en verre, appareil de coupe Ford, Four et accessoires	10	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	GENERATORS						
129	Pour usine (500KVA)	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
130	Pour usine (250 KVA)	1	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
131	Pour bureau (250KVA)	1	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	AUTRES EQUIPEMENTS						
132	Balances	35	Asie	Europe	10 ans	0	Electricité
133	Grandes balances	10	Asie	Europe	10 ans	0	-
134	Système de pont-bascule	4	Asie	Europe	10 ans	0	-
	EQUIPEMENT D'ATELIER		Asie	Europe	10 ans	0	-
135	Equipement d'atelier (Y compris tour, vices, machines de soudure, compresseur etc.)	5	Asie	Europe	10 ans	0	-
136	Outils eractionas et autres pièces de rechanges	5	Asie	Europe	10 ans	0	-
137	Réchaud à vapeur	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
138	CNSL presse à huile	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
139	Machines d'épluchure	3	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique

140	Etuves préfabriqués (avec charriots)	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
141	Décortiqueuse automatique	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
142	Chariot élévateur à fourche palette	4	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
143	Four séchoir	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
144	Unité pour production d'air comprimé (dépelliculage PM300)	1	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
	LISTE DES MACHINES POUR USINE D'EMBALLAGE (CONSOMMATEURS D'EMBALLAGE)						
145	Modèle MB 250 EV MWF 14H avec Yamato, 14 peseuses en forme collier avec fonction en tube de 500,1000, 2000 et 5000 poids de paquets	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
146	COL FORMANTE POR TUBE		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
147	Système de balayage à l'azote		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
148	Imprimante thermique		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
149	Système d'évacuation d'air		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
150	Dispositif actionnant la compression d'air		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
151	Système de type z de transport		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
152	Système de convoyeur d'alimentation		Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
153	Machines de classification de noix entières	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
154	Machines de classification des brisures de cajou	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique
155	Machine d'emballage sous vide	2	Asie	Europe	10 ans	0	Electrique

Matériels roulants

Désignations	Quantité	Provenance	Durée de vie	Année d'utilisation	Source d'énergie
Elevateur de 4 tonnes	4	Asie/Europe	10 ans	0	Gasoil/Essence
Elevateur de 7 tonnes	2	Asie/Europe	10 ans	0	Gasoil/Essence
Empileur avec accessoires	1	Asie/Europe	10 ans	0	Gasoil/Essence
Porte-conteneurs vides avec accessoires	2	Asie/Europe	10 ans	0	Gasoil/Essence

Article 4

Les avantages accordés sont :

1. Pendant la période de réalisation des investissements, exonération des droits et taxes perçus à l'entrée, à l'exception de la Taxe de Voirie, de la Taxe de Statistique, du Timbre Douanier, du Prélèvement Communautaire et du Prélèvement Communautaire de Solidarité sur tous les éléments cités à l'article 3 ci-dessus et sur les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés, dans la limite d'un montant égal à 15% de la valeur CAF des équipements.
2. Pendant la période d'exploitation :
 - exonération de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pour une durée de neuf (09) ans, courant de la date à préciser dans l'arrêté conjoint du Ministre d'État chargé du Plan et du Développement et du Ministre de l'Industrie et du Commerce constatant la fin de la réalisation du programme d'investissement ;
 - stabilisation fiscale en ce qui concerne le taux et le mode de détermination de l'assiette des impôts autres que l'Impôt sur les Sociétés (IS) ;
 - exonération de la patente pendant les cinq (05) premières années.

La contribution à la recherche et à la promotion agricoles perçue sur les exportations des produits agricoles reste due.

Article 5

Les matières premières et emballages importés par la société KOROSHO BENIN SARL, dans le cadre du bénéfice du Code des Investissements, sont soumis au régime de droit commun, donc passibles des droits et taxes en vigueur.

Toutefois, la société KOROSHO BENIN SARL bénéficie d'une restitution desdits droits et taxes (DRAWBACK), conformément aux dispositions du Code des Douanes sur les matières premières et emballages importés entrant dans la transformation industrielle de noix de cajou, exportés et sous réserve du respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Article 6

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 90-02 du 09 mai 1990, modifiée, portant Code des Investissements, la société KOROSHO BENIN SARL bénéficie d'une exonération des droits et taxes perçus à l'entrée, sur les lubrifiants, le gas-oil et le fuel-oil, utilisés comme matières premières, à l'exception de la Taxe de Voirie, de la Taxe de Statistique, du Timbre Douanier, du Prélèvement Communautaire et du Prélèvement Communautaire de Solidarité.

Article 7

Pendant la période d'agrément et conformément aux dispositions des articles 33, 34 nouveau et 36 du Code des Investissements, la société KOROSHO BENIN SARL est tenue de respecter les obligations incombant aux bénéficiaires d'un régime privilégié du Code des Investissements. Elle doit en particulier :

- réaliser les programmes d'investissement et d'exploitation contenus dans son dossier agréé ;
- utiliser un personnel comprenant plus de vingt (20) agents béninois et affecter, en moyenne, au moins 60% de la masse salariale aux nationaux ;
- tenir une comptabilité régulière et conforme aux dispositions du plan comptable SYSCOHADA ainsi qu'à l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière ;
- se conformer aux normes de qualité nationales ou internationales applicables aux produits finis ;
- sauvegarder les conditions écologiques, en particulier l'environnement ;
- poursuivre les objectifs économiques, commerciaux et sociaux du projet d'installation d'une unité industrielle de transformation de noix de cajou, pendant au moins cinq (05) ans après l'expiration de la période d'agrément dudit projet.

Article 8

Dans le cadre de ses activités, la société KOROSHO BENIN SARL est tenue de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection, l'amélioration et une bonne gestion de son environnement, notamment en ce qui concerne le traitement des eaux usées, des ordures et autres déchets générés par son unité.

Article 9

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Code des Investissements, la société KOROSHO BENIN SARL doit séparer les installations physiques, le personnel et la comptabilité du projet de transformation industrielle de noix de cajou, objet du présent décret, de ceux relatifs à toutes ses autres activités antérieures ou ultérieures.

Article 10

La société KOROSHO BENIN SARL doit se conformer aux dispositions de la loi n° 90-02 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements, telle que modifiée par la loi n° 90-33 du 24 décembre 1990, l'ordonnance n° 2008-04 du 28 juillet 2008 et l'ordonnance n° 2008-06 du 05 novembre 2008, puis du décret n° 98-453 du 08 octobre 1998 fixant les modalités d'application dudit Code.

Article 11

Le règlement des litiges qui résulteraient de l'application du présent décret se fera, conformément aux dispositions des articles 73 et 74 de la loi n° 90-02 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements, telle que modifiée par la loi n° 90-33 du 24 décembre 1990, l'ordonnance n° 2008-04 du 28 juillet 2008 et l'ordonnance n° 2008-06 du 05 novembre 2008.

Article 12

Le Ministre d'État, chargé du Plan et du Développement, le Ministre de l'Économie et des Finances, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique, le Ministre de l'Industrie et du

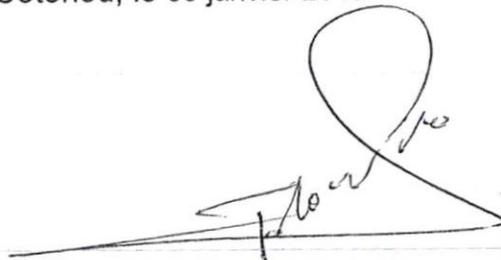
Commerce, le Ministre de l'Énergie, le Ministre de l'Eau et des Mines, le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 13

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 janvier 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



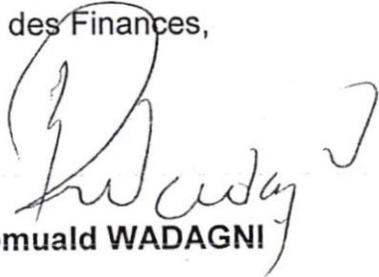
Patrice TALON

Le Ministre d'État, chargé du Plan
et du Développement,



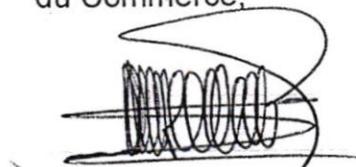
Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Industrie et
du Commerce,



Serge Mahouèdè AHISSOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MPD : 2 ; MEF : 2 ; MIC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ;
JORB : 1.